



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction des Affaires Culturelles

Affaire suivie par :

David OBRINGER - Directeur

Tél. : 03.21.74.87.09 - Fax. : 03.21.49.37.79

david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr

à Hénin-Beaumont, **26 JUIN 2020**

Objet : Mise en concurrence d'organiseurs de spectacles - spectacle pour enfants du 23 décembre 2020

Madame, Monsieur,

La municipalité d'Hénin-Beaumont organise chaque année, un spectacle à destination du jeune public à la période des fêtes de Noël. Pour son événement du 23 décembre 2020, la municipalité souhaite organiser un spectacle musical sur scène à l'Espace François Mitterrand, salle Wilquin, à partir de 17h00. Ce spectacle devra s'adresser à un jeune public, avec présence sur scène de personnages (style « peluches ») et / ou de comédiens costumés. La proposition devra comporter un volet technique (son et lumière) compatible avec une salle pouvant accueillir plus de 1000 personnes. Le tarif de la prestation inclura l'aspect technique et la représentation elle-même.

Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la municipalité d'Hénin-Beaumont a créé un dossier de candidature en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 50% sur la prestation artistique
- 25% sur la qualité des matériels proposés pour l'aspect technique (son et lumière)
- 25% sur le montant de la prestation

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner la liste des titres joués et les références de votre troupe (lieux et dates des prestations antérieures).

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives ou liens vidéos présentant vos prestations.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le 7 août 2020 à 14h00, délai de rigueur, à l'attention de :

**Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT**

(la date et l'heure de réception du pli feront foi)

**Les dossiers peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante :
david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Steve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont

